

Compliance Morning

A l'invitation du Cabinet Phoenix Consulting, l'APDP a participé le 15 octobre à une matinée dédiée aux banques et aux sociétés de gestion afin d'évoquer les principaux axes de mise en conformité au regard de leurs nouvelles obligations, tant en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, grâce à une intervention de l'AMSF, que de la protection des données personnelles.

L'APDP a ainsi présenté les enjeux liés à la nouvelle législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que les outils d'aide à la conformité mis en place, et à venir.

L'objectif : accompagner ce secteur d'activité, soumis à de nombreuses obligations, dans sa mise en conformité, en prenant en compte la spécificité des banques au regard des sociétés de gestion.

Cette réunion a également été l'occasion de rappeler qu'un travail de fond a été entrepris avec le secteur bancaire et financier, au travers de l'AMAF, qui pourrait aboutir à l'élaboration d'un Code de conduite sectoriel, nouvel outil de conformité en matière de protection des données personnelles.

